

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION TOURISME

Date : 04-01-22

Lieu : ex-CCI salle 40

Heure début : 18h30

Heure fin : 20h30

Présents : Guy GORBINET, Michel BRAVARD, Mireille CHARTOIRE, Marc DIBON, Chantal FACY, Christian HEUX, Danièle HORTOLA, Didier MICHEL Alain MOLIMARD et Françoise TAISNE

Excusés : Claude ARTAUD (excusée), Bernard BERAUD (excusé), Carine COCHARD, Corinne MONDIN et Christine TERME

Techniciens : Sylvain RINGENBACH, directeur du pôle économie, Arnaud POIRÉ, chargé de mission territoire de lacs et activités de pleine nature et Nelly MOLLIMARD, assistante du pôle.

Toilettage des statuts

Il est rappelé que les statuts de la CC ALF permettent de connaître la ligne de partage entre commune et cocom.

Il donne lecture des compétences liées au tourisme :

- Création OT = compétence obligatoire de la CC
- Hébergements et équipements touristiques : Village vacances Le Brugeron, Auberge du Béal, Auberge des Supeyres, gîte des Pradeaux, ancienne PEEP Prabouré, gîte Beurières et gîte Doranges

Les communes ont également des hébergements touristiques (camping et autres) car la compétence est partagée.

La proposition est que la cocom conserve dans le cadre de l'intérêt communautaire les équipements situés sur des sites emblématiques (les cols) avec de fortes contraintes (urbanisme). Il précise que cela peut être une restitution à la commune ou cédé à un privé.

- Activités pleine nature : étang de Fournols offre randonnée et itinérance.

La proposition est de conserver l'offre de randonnée et itinérances et de restituer les sites touristiques (étang de Fournols, site escalade). Pour info le vol libre et le site d'escalade de Job ont déjà été repris par la commune.

Quelques remarques sont effectuées :

- Pour l'équipement de la PEEP, il est estimé que le complexe actuel pourrait faire l'objet d'une vente en l'état.
- Les membres de la commission s'accordent sur le fait qu'il convient de régulariser certaines situations (ex : Pradeaux). Il est difficile d'engager des travaux sur des bâtiments qui n'appartiennent pas à la CC (cas des mises à dispo).
- Les offres d'itinérance sont à relier avec les hébergements de groupes ou adaptés aux randonneurs (pédestre, cyclistes, VTTistes, équestres).

Complexe le Brugeron

M. GORBINET explique que le bail avec M. FERBER n'a pas été renouvelé. Il a pris fin au 31/10/22.

Sylvain RINGENBACH explique que la fermeture l'hiver n'apporte pas de réels économies (cout de la maintenance, charges bâtementaires : le déficit est estimé à 90 000 € sur 2 ans soit 45 000€/an.

M. GORBINET expose les solutions à l'étude à ce jour :

- le projet FERBER/MARTIN : ferme pédagogique avec restauration et hébergement pour les stagiaires (environ 15 semaines) + ouverture estivale. Un rdv aura lieu le 27-01-23 en bureau communautaire.

- la vente du bâtiment. M. GORBINET donne le montant estimé par les domaines : 730 000 € (+/- 15%).

- projet EHPAD (à voir conditions ARS)

Quelques remarques sont apportées :

- L'année 2021/2022 était prometteuse mais l'année 2022/2023 a été décevante (peu communication, pas d'animation)
- Des garanties doivent être apportées sur un éventuel projet FERBER/MARTIN ainsi qu'une explication de leur fonctionnement.
- Une vente serait à privilégier. Dans l'attente, une solution à court terme est à trouver.

Activités de pleine nature :

Programme « Région Montagne 4 Saisons » sur les activités de pleine nature

Le choix a été fait de maintenir une continuité avec les précédents programmes et d'étendre les projets sur tout le territoire d'ALF. Un travail a été fait auprès des acteurs (privés ou publics) pour recenser leurs projets à venir : SEM Prabouré, Communauté de communes, communes (plans d'eau), privé (Golf, Martibusse, etc.).

Dépôt des dossiers de subventions par les acteurs entre 2023 et 2027.

Plancher des dépenses = 20 000 €

50% de subvention région pour les acteurs publics

30% de subvention région pour les acteurs privés.

Une réunion d'information des prestataires est prévu le 19 janvier. Une information serait faite également par courrier (mairies)

Espace VTT : projet « Destination Grand air »

Destination Grand Air a pour objectif de relier les circuits répartis sur un espace inscrit entre les villes de Lalpisse, Vichy, Thiers, Ambert et Roanne afin de devenir le plus grand espace labélisé de France (avec plus de 150 circuits et 3 730 km).

Une étude axée davantage sur la communication/événementiel est en projet pour un coût estimatif à 60 000 € soit 8 000 € maximum par Cocom.

Espace VTT : point sur les circuits Haut Livradois

A l'échelle du territoire une carence de circuit se fait sentir sur le secteur du Haut-Livradois. Arnaud POIRÉ explique qu'un travail a été fait avec les bénévoles pour tracer des circuits en plus de la boucle existante au Monestier :

- 2 à Cunlhat
- 2 à Saint-Amant-Roche Savine
- 2 à Échandelys
- 2 à St Germain l'Herm

Les boucles sont toutes liées entre elles.

Les missions à venir sont de faire le balisage avec l'association du centre VTT et d'accentuer la communication (cartographie).

Randonnée pédestre : projets de topo guide

Arnaud présente les rééditions des topoguides actualisés de la vallée de l'Ance.

Il présente également la création de sentiers en projet avec le topo guide du Pays d'Olliergues en collaboration avec RELF.

Ils seront disponibles au printemps en OT (5€).

Questions diverses :

M. GORBINET explique que la prochaine commission sera l'occasion de visiter le nouvel OT d'AMBERT (avril/mai). Cela peut être l'occasion de travailler plus précisément sur le schéma d'accueil. Il souhaiterait plus d'itinérance des agents des OT vers les sites touristiques pour aller à la rencontre du touriste (ex. Arlanc au Jardin pour la terre).